

Session Plénière du 10 Novembre 2021

RAPPORT N° 21.04.05 Etats Généraux de la Jeunesse - S'Engager, Concerner, Agir

Intervention d'Ambre LOUISIN

Monsieur le Président, chers collègues,

Ce rapport des Etats Généraux de la Jeunesse part globalement de bonnes intentions. Néanmoins, je souhaiterais revenir sur plusieurs points.

Vous souligniez le fait qu'il y aurait des jeunesses, mais en réalité il n'y a qu'une seule jeunesse, celle de France ! Une vision contraire pourrait notamment être une des causes expliquant ce fort taux d'abstention au scrutin régional.

Une abstention historique pour nos jeunes en Centre-Val de Loire tout comme à l'échelon national de l'ordre de 87 % chez les 18/24 ans ! Ce qui démontre un manque clair et réel engouement pour l'intérêt général et qu'en conséquence ces mêmes jeunes ne votent plus aux élections intermédiaires !

C'est avec humilité que nous nous devons, l'ensemble de la classe politique, nous interroger sur ce phénomène très préoccupant. La négative serait de ne pas comprendre l'enjeu démocratique qui se joue pour la jeunesse.

En ce sens, je ne pourrai m'empêcher de soulever que le rapport n'intègre pas ce volet autrement que par le biais du CRJ. Ainsi, je regrette l'absence de mention de ces derniers éléments relatifs à la démocratie participative, qui vous est si chère, au sein d'un rapport de 12 pages !

De surcroît, vous souligniez le fait que « 23% des jeunes déclaraient toujours ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ».

Naturellement, faut-il encore se demander pourquoi ? Cela démontre qu'il y a incontestablement un problème de transmission d'informations.

C'est pourquoi, **le dispositif YEPS mériterait en ce sens d'être plus approfondi et d'intégrer la totalité des aides de l'Etat et des collectivités par la mise en place d'un guichet unique, avec un interlocuteur unique.**

Pourquoi ne pas intégrer également **un module de « chat »** pour répondre aux questions que se posent les jeunes sur les offres de formation, de logement, et d'emploi... ?

Encore très récemment a pu voir le jour un **plan contrat-engagement pour les jeunes NETS décidé par le gouvernement** en vue d'une formation de 12 mois de 15 à 20h par semaine qui ressemble fort à une mesure d'assistantat et de clientélisme électoral à 6 mois d'élections nationales.

Les jeunes qui ont été touchés de plein fouet par la crise sanitaire notamment par une baisse drastique de leur pouvoir d'achat n'ont pas besoin d'un contrat d'engagement, qui fait un peu tache sur le CV mais ont besoin d'un emploi.

Inexorablement, l'emploi et le logement sont les deux faces d'une même pièce. **Certains jeunes sont en détresse pour trouver un logement et s'en retrouve parfois totalement dépourvus.**

A l'aune où ces derniers sont occupés par des étudiants étrangers, n'est-il pas de bon sens de les prioriser à nos jeunes de la région ?

Par ailleurs, était mis en lumière la mise en place d'un projet de Plateforme PAAJ confié au CRAJEP. Quels ont été les aboutissants et propositions concrètes pour remédier à la précarité des étudiants ?

Enfin, à l'heure où la mobilité internationale joue un rôle important dans le cursus de formation, faut-il encore que la jeunesse souhaite revenir sur notre territoire régional ?

Notre région doit créer un cadre social, économique favorable à la création d'emploi en valorisant nos savoir-faire et nos pôle d'excellences locaux. Tel est l'enjeu central pour gagner en attractivité sur nos territoires : l'une des clés pour résoudre la problématique du chômage chez nos jeunes.

Sans conteste, la jeunesse n'attend que cela que l'on valorise l'effort et la méritocratie au sein de nos territoires, fer de-lance de notre économie de demain !

Je vous remercie.

